ulletin municipal d'information

L'écho des sept pechs

Juillet 2020
N° 54

Le mot du maire

2020 sera et restera, dans notre inconscient collectif une année extraordinaire. Ce satané virus nous aura et nous fait encore vivre des moments d'une extrême intensité. Nous avons fait preuve d'une grande responsabilité par le respect des gestes barrières que nous a imposé la période de confinement. Cela a permis, sur Pouzolles, qu'aucun cas grave n'ait été détecté (certains ont été affectés mais sans nécessité d'une hospitalisation) et aucun décès lié au Covid-19 n'a été enregistré sur la commune. Nous devons continuer à être vigilants car la pandémie est loin d'être finie. Continuons à être responsables pour que la circulation du virus soit stoppée ou du moins très ralentie.
Dans cette période où la prudence doit guider nos actes, j'ai décidé, en accord avec les associations locales, d'interdire tous les rassemblements festifs de l'été : brasucades, fête locale, feu d'artifice… J'en suis le premier désolé mais cette décision est nécessaire dans le cadre des mesures sanitaires qui sont de ma responsabilité pénale. J'espère que vous comprendrez ma position.
2020 est une année d'élection municipale qui a permis à la liste que j'avais l'honneur de conduire d'être élue. Certes, cette élection s'est déroulée dans une ambiance très particulière mais elle a pu avoir lieu avec des mesures sanitaires strictes, que vous avez respectées, et malgré un taux d'abstention particulièrement élevé pour ce type d'élection, vous avez pu élire de façon démocratique votre conseil municipal.
Vous pourrez lire, inséré dans ce bulletin, un hommage à Any Basset qui a été mon adjointe dans le mandat précédent et qui devait également l'être dans celui-ci. A titre personnel, son absence sera lourde à vivre car elle était d'une efficacité sans faille dans le cadre de sa délégation d'adjointe et de Présidente de l'Art de vivre.
La mise en place du Conseil municipal étant désormais effective, nous avons voté le budget primitif de la commune, avec certes du retard à cause des circonstances, mais avec toujours autant de sérieux dans la gestion des deniers publics ; ci-après vous aurez les grandes lignes de ce budget avec, comme depuis plusieurs années, des taux d'imposition inchangés et la prévision d'investissements nécessaires à une vie agréable dans notre commune.
En espérant que vous passerez un excellent été et que vous continuerez à respecter les gestes barrières, seule attitude à adopter pour nous sortir de ce mauvais pas.
Amitiés à tous et à bientôt.

Guy ROUCAYROL
Maire

Commune de Pouzolles

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Canicule
- Incivilités et conseils
- Bibliothèque municipale
- Covid-19
- Petits gestes de solidarité pendant le confinement
- Masques
- Repas des ainés
- Sècheresse
- Dictionnaire
- Brasucade et feu d'artifice
- Marché de Pouzolles
- Service administratif de la mairie
- Budget
- Conseil municipal
  Vie associative
- L'art de vivre
- Au revoir
- Information aux associations

Canicule

Enfin l'été est là et avec lui soleil et chaleur... Des températures supérieures ou égales a 30°sont attendues. Comme chaque année il est indispensable de penser à protéger les personnes les plus vulnérables, enfants et personnes âgées.
Quelques gestes simples sont à appliquer : mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour, donner et prendre des nouvelles de ses proches, manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques et BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU.
Bon été à tous..

Incivilités et conseils

De manière récurrente, nous constatons lors des travaux de débroussaillage des chemins ruraux, des dépôts de fils de fer et de piquets de vignes sur les tertres sur lesquels nous devons travailler. Pour ceux qui sont habitués à ce non respect de la nature, je rappelle qu'il est interdit de jeter ces ferrailles pour deux raisons : la première, car il s'agit d'une source de pollution et la deuxième est que vous avez à votre disposition une déchèterie qui accepte ces produits. Sachez que lorsque ces fils de fer se prennent dans les pâles de la machine, il faut à l'agent communal deux à trois heures pour les enlever. Autant de temps perdu pour du travail efficace. Désormais, lorsque nous rencontrerons ce problème, nous arrêterons de débroussailler en limite des vignes en question. Merci de respecter le travail de nos agents et le matériel de la commune.

Pour améliorer le fonctionnement de l'aire de lavage des machines à vendanger, nous avons mis en place une régulation de pression par une pompe de surface supplémentaire.

Vous avez aussi noté que tous les vendredis passe dans les rues du village la balayeuse de la Communauté de communes. Pour permettre un nettoyage plus complet, il vous est recommandé, dans la mesure du possible, d'éviter le stationnement des véhicules en bordure des trottoirs le vendredi matin pour assurer un meilleur balayage des caniveaux. Merci de faire le maximum pour que vous ayez un devant de porte propre.

Nous rappelons que l'enlèvement des encombrants ne se fait que sur inscription en mairie le 1er jeudi du mois sauf en juillet, août et septembre. Les encombrants doivent être sortis la veille de leur enlèvement.

Nos compagnons à quatre pattes font partie de notre quotidien, et c'est génial. Cependant….
Depuis peu, beaucoup d'entre vous ont repris l'habitude de marcher sur les petits chemins qui serpentent au milieu des vignes. Quel plaisir intense que de redécouvrir la nature, les paysages sublimes. Oui, mais…. là, au milieu du chemin, découvert au dernier moment, un gros tas infect, souvent plein de mouches, vous nargue. Soit, bêtement, on met le pied dessus, et alors finie la balade ; soit on entreprend une figure acrobatique, destinée à éviter cet obstacle incongru, mais qui risque, au mieux, de vous laisser avec une entorse, une luxation du genou, ou une écorchure sanguinolente.
Ce constat est aussi fait dans les rues du village où certaines personnes ont oublié les règles de base de propreté et de responsabilité qui incombent à tous les propriétaires d'animaux domestiques.
Deux solutions sont alors possibles. De grâce, surveillez vos compagnons lorsqu'ils se soulagent. Empêchez-les de faire leurs besoins n'importe où, et si cela survient malgré tout, ramassez l'objet malodorant.
La campagne et le village n'en seront que plus beaux et les marcheurs pourront en profiter pleinement.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a réouvert ses portes aux lecteurs le

Mercredi 8 juillet 2020 à 15h30

Afin d'assurer la sécurité de tous les lecteurs, veuillez respecter les consignes suivantes:

- Port du masque **OBLIGATOIRE**
- Priorité aux personnes qui descendent l'escalier
- Respect des distances de 1 mètre entre chaque usager
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée de la bibliothèque avant de toucher les livres dans les rayonnages
- Eviter de manipuler des livres en grand nombre et si besoin désinfection des mains à plusieurs reprises
- Sortie de la bibliothèque par la salle des ordinateurs
- Port du masque jusqu'à la sortie dans la rue

L'accès sera automatiquement refusé aux lecteurs qui ne respecteront pas les consignes.
Mise en quarantaine des livres après retour de 3 jours.
Le virus est toujours là. Restons vigilants !

COVID-19

2020 une année qui marquera l'histoire et les esprits...Ou comment un organisme aussi petit qu'un virus peut arriver à paralyser le Monde.
Pouzolles, notre beau village, a traversé comme le reste du pays confinement et mesures barrières.
Toutefois, le charme de la nature environnante nous a permis d'être quelque peu privilégiés en comparaison des habitants des grandes villes, vivant en appartements cernés de béton...
Cependant, même si nous avons tendance à croire que ceci nous met à l'abri de tous les dangers, il nous faut garder à l'esprit que la COVID 19 peut s'attaquer à tout le monde.
C'est donc pour cela que nous devons tous continuer à respecter les mesures "barrières" et le port du masque dans les établissements publics et les commerces.

Et même si tout ceci est contraignant et inconfortable, c'est en unissant nos efforts que nous pourrons continuer à vivre sereinement dans notre beau village.
Alors prenons soin de nous et de notre entourage !

Petits gestes de solidarité pendant le confinement

- Le salon ADELINE COIFFURE remercie son propriétaire pour lui avoir fait cadeau du loyer pendant le confinement. Ces petits gestes de solidarité, de générosité et d'entraide font chaud au cœur.
- Jennifer a confectionné des masques adultes lavables.
- Davina a gentiment proposé son aide pour la confection de masques en tissu pour enfants. ils sont disponibles en mairie.
- Pauline, employée de supermarché, a proposé son aide pour les courses durant le confinement.

Masques

Les masques grand public fournis par le Département ont été distribués à la maison des associations les 9, 10 et 11 juin. Il s'agit de masques grand public lavables, de fabrication française, de norme AFNOR, donc filtration élevée.
Les pouzollais qui n'ont pu se déplacer peuvent contacter le secrétariat de la mairie pour récupérer leur dotation, soit 2 masques par adulte.
A ce sujet, Mr MESQUIDA nous informe que les masques réceptionnés par notre commune, provenant du fournisseur EMINENCE, viennent de recevoir l'agrément de l'Etat pour un niveau supérieur de résistance. Les masques EMINENCE que nous avons pu distribuer à nos administrés sont désormais certifiés par la Direction Générale de l'Armement pour résister à 40 lavages.
Vous comprendrez que le délai nécessaire entre la validation du protocole de test et la possibilité d'apposer le sticker de l'Etat n'a pas permis d'en faire référence sur les emballages.

Repas des ainés

Le repas traditionnel offert par la municipalité aux retraités de Pouzolles a eu lieu le 7 mars 2020. Une centaine de personnes étaient présentes et ont pu apprécier le repas de qualité servi par le traiteur « Le Thélème ». L'animation spectacle assurée par les « 1001 Ladies » a fait passer aux participants un agréable moment dans une très bonne ambiance.
Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous et a demandé à l'assemblée une pensée pour ceux qui n'ont pu se joindre à ce repas convivial.

ulletin municipal d'information

Mairie de POUZOLLES
4, rue Martial Calas
34480 POUZOLLES

Téléphone : 04 67 24 61 70
Télécopie : 04 67 24 89 93
Police Municipale : 06.23.93.31.65
Messagerie : mairiepouzolles@gmail.com
Site : www.pouzolles.fr

Quelques adresses :

Communauté de communes
Les Avant-Monts
Espace Vins et Campanes
ZAE l'Audacieuse - 34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.07.51 - Fax : 04.67.35.26.86

Maison de services au public
27 bis avenue de la République
34490 Murviel les Béziers
Tél. : 04.67.00.83.60

Ligue de l'Enseignement et Maison de Services Au Public
35 Avenue de Pézenas
34320 ROUJAN
Tel: 04.67.24.50.80

SICTOM Pézenas - Agde
BP 112
34120 PEZENAS
Tel: 04.67.98.45.83
www.sictom-pezenas-agde.fr

Office de Tourisme Communautaire
ZAE l'Audacieuse
34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.67.13
Site : www.tourisme-centre-herault.fr

Comité de rédaction
Mauricette Calon, Noëlle Mirabille, Monique Cros, Nathalie Marquet, Guy Roucayrol

Sècheresse

MOUVEMENTS DE TERRAIN DIFFERENTIELS CONSECUTIFS A LA SECHERESSE ET A LA REHYDRATION DES SOLS DU 1ER JUILLET 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019
L'état de reconnaissance de catastrophe naturelle suite à la sécheresse 2019 pour la commune de Pouzolles est paru au journal officiel du 12 juin 2020.

Dictionnaire

Une quinzaine d'écoliers du village vont quitter notre école primaire cette année. A cette occasion, un dictionnaire Larousse leur a été offert par la municipalité.
En septembre, ils intègreront le collège Boby Lapointe de Roujan, où nous leur souhaitons de bonnes études.

Brasucades et feu d'artifice

Compte tenu de la situation sanitaire et des incertitudes liées à son évolution, les brasucades et le feu d'artifice n'auront pas lieu cette année. Nous sommes convaincus que cette décision sera comprise de tous et nous vous souhaitons toutefois de passer un agréable été.

Marché de Pouzolles

Le confinement a eu pour effet de voir le marché de Pouzolles se doter de nouveaux commerçants tous les vendredis. Nous accueillons désormais : habillement, produits du terroir : olives et huile d'olive de Castelsec, œufs et produits bio divers de la ferme des filles d'à coté, poissonnerie, producteur de plantes fleuries et de plants potager, rôtisserie, boucherie-charcuterie, jardinier.

Services administratifs de la mairie

Accueil téléphonique au 04.67.24.61.70
Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Accueil physique dans la limite d'un seul visiteur dans les locaux : lundi - mardi - jeudi - vendredi
Afin d'assurer la sécurité de tous, les préconisations sanitaires sont respectées, à savoir masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée, neutralisation de la salle d'attente trop exigüe, désinfection régulière des locaux.

Budget

LES TAUX DES TAXES COMMUNALES NE BOUGENT PAS

Dernièrement le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2020. Les taux des différentes taxes ne sont pas modifiés par rapport aux années précédentes :

- Taxe d'habitation : 13.27% ; produit attendu : 194 804 €
- Taxe foncière propriété non bâties : 66.06% ; produit : 60 313 €
- Taxe foncière propriétés bâties : 21.36% ; produit : 204 138 €

La section de fonctionnement s'équilibre à 949 697 € dégageant un excédent de 131 555 € et la section d'investissement s'équilibre à 1 004 312 €.
Le compte administratif 2019 voté précédemment a dégagé un résultat positif de 243 722 €.
C'est donc un montant de 375 277 € de disponible pour le financement des investissements prévus au budget 2020 auquel se rajoute un montant de 136 000 € au titre des recettes qui restent à réaliser.
Les principales réalisations devant intervenir ou déjà réalisées en 2020 sont les suivantes :

- Réfection de la voirie du village (Rue Jean Giono, Impasse du Bel Canto, Rue de la Forge, Route de Fouzilhon),
- Réfection des bâtiments communaux dont réfection partielle des peintures et du toit de l'Eglise, ainsi que la mise en sécurité de certains immeubles déclarés en péril,
- Mise aux normes et réfection des nouveaux ateliers communaux,
- Réfection des chemins ruraux dégradés suite aux intempéries de fin 2019,
- Extension éclairage public,
- Aire de lavage des pulvérisateurs (1ère échéance sur les 3 prévus)
- City stade,
- Réfection de la Place de l'Etoile et la rue Martial Calas.

Le coût de ces principaux travaux, plus certains petits investissements, s'élève à 909 825 €.
La majorité de ces investissements ont ou feront l'objet de demandes de subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Départemental, du conseil Régional, de Hérault Energie et de l'Etat.

Conseil municipal

Guy ROUCAYROL
Maire

Bernard MAS
1er Adjoint

Monique CROS
2ème Adjointe

Bernard ALMES
3ème Adjoint

Mauricette CALON
4ème Adjointe

André LUCAS
Conseiller délégué

Nathalie MARQUET
Conseillère

Claude BONAVIDA
Conseiller

Noelle MIRABILLE
Conseillère

Christophe CAZALS
Conseiller

Jennifer SIMON
Conseillère

Julien IZARD
Conseiller

Line SURRE
Conseillère

Claude MARCO
Conseiller

L'Art de Vivre

Any Basset, présidente de l'Art de Vivre nous a quittés le 21 avril 2020 des suites d'une longue maladie. Elle avait pris la présidence de l'association en 2011 ; très investie elle donnait son temps sans compter et avait à cœur de faire vivre le village par les manifestations que l'Association organisait (concours de belote, lotos, repas, voyages).
Any BASSET était également Adjointe au Maire et s'était engagée pour un troisième mandat que malheureusement elle n'aura pu poursuivre. Son implication était totale aussi bien au sein de la Mairie ou elle s'occupait des Associations que pour l'Art de Vivre ou elle était omniprésente et d'une grande efficacité. Sa personnalité, sa gentillesse, sa détermination dans tout ce qu'elle entreprenait en faisait un personnage que l'on affectionnait, elle laisse un immense vide dans le cœur de chacun des membres de l'Association, du conseil municipal et du personnel communal.

Le Bureau de l'Art de Vivre a décidé à l'unanimité de pérenniser son action et de continuer à faire vivre l'Association. C'est ce qu'elle aurait souhaité.

Au revoir

Antoine ALMELA s'en est allé le 10 décembre 2019, victime avec son épouse Liberté d'un tragique accident.
C'est une figure pouzollaise qui s'est éteinte trop tôt.
Son épouse Liberté, gravement blessée elle aussi, l'a rejoint quelques semaines plus tard.
Quand l'âge de la retraite a sonné, c'est à Pouzolles que ce couple est venu s'installer.
Antoine très actif, était impliqué dans le tissu associatif et plus particulièrement au « Comité des fêtes » du village. Lors des brasucades, on pouvait le voir après l'apéro du comité, participer au service, plaisanter avec l'un ou l'autre, aider les personnes âgées, mettre de l'ambiance autour de lui et même se lancer dans une danse endiablée.
Son engagement était sans faille, sa bienveillance, sa jovialité en faisait un personnage qui suscitait naturellement la sympathie de tous.
Liberté et Antoine, votre gentillesse spontanée et vos sourires manqueront au village.

Information aux associations

Suivant l'évolution de la crise sanitaire, une réunion se tiendra début septembre pour fixer les dates des manifestations pour l'année 2020-2021.